RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Bilan	1
Évolution de l'actif net	2
Résultats	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5



Aux membres de RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC. (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers pour la période close le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 23 mars 2022..

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif[, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.I./LLP

8200, boulevard Décarie, bureau 190, Montréal (Québec) H4P 2P5



Tél.: 514 933.8611 Téléc: 514 933 1142

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Montréal (Québec)

14 mars 2024

MNP SENCRL, SFI

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111929



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	561 008	516 802
Comptes clients et autres créances - note 3	22 432	33 789
Frais payés d'avance	6 883	4 910
	590 323	555 501
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	54 767	54 341
	645 090	609 842
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	37 308	12 610
Revenus reportés	93,547	71 393
Apports reportés - note 6		26 930
	130 855	110 933
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	54 767	54 341
NON AFFECTÉ	459 468	444 568
	514 235	498 909
	645 090	609 842

POUR LE CONSEI	L D'ADMINISTRATION	
Blace	lu	, administrateur
Dela	02 } e	, administrateur
*		,

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Investi en Immo- bilisations	Non affecté	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	54 341	444 568	498 909	506 785
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 820)	30 146	15 326	(7 876)
Acquisitions d'immobilisations	15 246	(15 246)	s = :	-
SOLDE À LA FIN	54 767	459 468	514 235	498 909

RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions et entente de service		
Fédérales	23 310	42 735
Provinciales	214 851	134 467
Municipales	195 776	196 041
Entente de service municipal (Chalet Laurier)	55 483	25 000
Revenus d'activités	400 983	262 676
Dons et commandites	28 591	17 058
Autres revenus	79 587	43 804
	998 581	721 781
CHARGES	000 001	
Salaires et charges sociales	631 792	501 044
Frais Tedy	8 163	
Frais de formation	3 133	3 181
Dépenses reliés aux activités - note 7	219 778	151 082
Frais de déplacements	895	358
Publicité et frais de représentation	11 734	6 601
Frais de réunion	1 821	1 222
Télécommunication	6 052	7 896
Assurances	2 397	2 815
Taxes, permis et cotisations	1 287	1 758
Dépenses de bureau	19 279	16 075
Honoraires professionnels	42 596	8 142
Amortissement	14 820	16 672
Frais de carte de crédit	15 378	9 440
Intérêts et services bancaires	4 130	3 37
	983 255	729 657
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	15 326	(7 876

FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges Éléments sans incidence sur les liquidités :	15 326	(7 876)
Amortissement des immobilisations corporelles	14 820	16 672
	30 146	8 796
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	11 357	64 607
Frais payés d'avance	(1 973)	(485)
Créditeurs	24 698	2 075
Revenus reportés	22 154	26 930
Apports reportés	(26 930)	24 316
	29 306	117 443
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	59 452	126 239
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(15 246)	(8 110)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		
ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	44 206	118 129
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À		
L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	516 802	398 673
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA		
CLÔTURE DE LA PÉRIODE	561 008	516 802
Représentée par	504.000	E40.000
Encaisse	561 008	516 802

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC. est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est exempt des impôts sur le bénéfice. Il offre des activités de loisirs pour la population du Plateau Mont-Royal.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des comptes clients et des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les inscriptions aux activités sont comptabilisées comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues

Les produits de dons et autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services (locaux), lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous:

•	25% 20% 30%
1	nt dégressif nt dégressif

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers :

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des comptes clients et autres créances, à l'exception des sommes à recevoir de l'État.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État.

Dépréciation :

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

3	COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES			2023	2022
				\$	\$
	Comptes clients			3 432	4 683
	Subventions à recevoir			19 000	28 539
	Sommes à recevoir de l'État				567
				22 432	33 789
4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2023		2022
		1-	Amortis-	Valeur	Valeur
			sement	comptable	comptable
		Coût	cumulé	nette	nette
		\$	\$	\$	\$
	Équipement d'activités	100 842	67 656	33 186	26 846
	Équipement de bureau	58 401	43 887	14 514	19 376
	Équipement informatique	45 363	38 296	7 067	8 119
		204 606	149 839	54 767	54 341
5	CRÉDITEURS			2023	2022
J	CREDITEURS			\$	\$
				Ψ	Ψ
	Fournisseurs et frais courus			21 663	7 375
	Salaires à payer			4 690	5 235
	Sommes à remettre à l'État			10 955	
				37 308	12 610

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au		Constaté à	Solde au
	31 décembre		titre de	31 décembre
	2022	Octroi	produit	2023
	\$	\$	\$	\$
Subvention provinciale	26 930	187 921	214 851	<u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

7 DÉPENSES RELIÉS AUX ACTIVITÉS

	2023	2022
	\$	\$
Entretien et réparation	2 284	3 950
Dépenses d'activités	140 154	109 908
Honoraires contractuels	77 340	37 224
	219 778	151 082

8 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs. Les créditeurs sont généralement payés dans un délai court.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont aux comptes clients et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

9 CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres donnés aux fins de comparaison ont été audités par un autre auditeur.